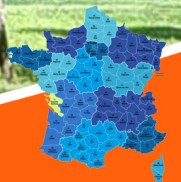




n° 54 - Janvier 2026



Chronique Virsonnaise



Virson - Commune de Charente-Maritime

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent
leurs meilleurs voeux pour l'Année 2026

Mairie de Virson

1 Place du souvenir - 17290 Virson
Téléphone : 05.46.35.51.96
@ : mairie@virson17.fr

Horaires d'ouvertures de la mairie

lundi : 8h30-12h30 / 13h00-16h00 /
16h00-18h00 sur RDV
mercredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00
vendredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Budget	3
La France en 2040	4
ADIL / Rénov info services	5
TAD	6
Elections municipales	7
Biodéchets.....	8
Cyclad pass.....	9
Nature propre	10
Infos jeunes	11
DECI	12
Travaux	13
Boîtes jaunes	14
Incivilités.....	15
ACCA Plantations.....	16
Ecole	17
Bibliothèque	18-19
PAPJ	20
Octobre Rose	21
Virson s'Anime	22-23
Commémorations	24-25
Don du sang	26
A votre service	27
Infos pratiques	28

Chronique Virsonnaise n°54

Directeur de la publication : Thierry PILLAUD
Crédit photos : commune de Virson

Réalisation :
Croq'Papier

ZA de la Sauzaie - 17100 Fontcouverte
Tél. 05 46 93 57 33 - contact@croqpapier.fr
Diffusion gratuite

Reproduction totale ou partielle interdite

LE MOT DU MAIRE



Chères Virsonnaises et chers Virsonnais, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année 2026. Santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

La période tourmentée que nous vivons aujourd'hui, sur le plan international est très déconcertante. Les conflits armés perdurent, les populations civiles continuent à souffrir et les perspectives de paix se font toujours attendre. De nouvelles tensions voient le jour un peu partout.

Notre pays vit une période d'instabilité inédite sous la 5ème République ; les Premiers Ministres se succèdent, les parlementaires ont du mal à trouver un accord pour doter la France d'un budget et le pays vit au ralenti. Les turbulences de la vie politique française, la dette colossale de l'Etat laissent présager des lendemains difficiles pour les français et pour les collectivités. Quelles aides les communes pourront-elles encore espérer de l'Etat pour réaliser leurs projets dans les années à venir ?

Le Département qui soutenait financièrement les communes rurales jusqu'à présent annonce un gel des aides départementales pour 2026, qu'en sera-t'il pour le futur ?

Au niveau communal, la simplification administrative que l'on nous fait miroiter depuis des décennies semble être une utopie. Heureusement, les services de la Communauté de Communes sont présents

pour nous épauler dans des dossiers toujours plus complexes.

Dans ce contexte difficile, les communes continuent à vivre avec les moyens qui sont les leurs. L'entretien des bâtiments communaux et de la voirie sont des postes de dépenses importants.

Le personnel communal indispensable au bon fonctionnement de notre collectivité représente pratiquement 30 % de nos dépenses de fonctionnement.

En 2025, de nombreux travaux ont été engagés au niveau de la voirie, de l'école, de la mairie, de la cantine, de l'enfouissement des réseaux. Il reste encore beaucoup à faire. Ayons à l'esprit que le tout gratuit n'existe pas malgré ce que l'on nous fait croire : transports gratuits, cantine gratuite, soins gratuits, aides en tous genres etc...et cela en espérant payer toujours moins d'impôts. Cette équation est de plus en plus difficile à résoudre et en bout de chaîne, il faut bien trouver des ressources pour financer ces services. Ces ressources s'appellent les impôts et les taxes qui permettent à l'État et aux collectivités de fonctionner.

Pour 2026, je fais un rêve, le rêve de paix dans le monde, le rêve d'un climat politique apaisé dans notre pays, le rêve d'une prise de conscience collective que nous avons la chance de vivre en France, pays démocratique, pays de liberté : liberté d'opinion, d'expression, de religion...

La France est sans nul doute le plus beau pays du monde à découvrir.

Je remercie les agents communaux qui assurent le bon fonctionnement de notre commune ainsi que les conseillers municipaux qui donnent de leur temps.

Bonne et heureuse année 2026 à toutes et tous.

Thierry Pillaud

L'orchis bouc



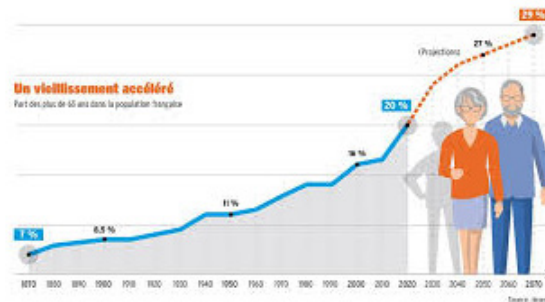
L'orchis bouc est l'une des orchidées les plus communes en France. En observant bien la nature vous la trouverez très souvent à Virson.

Les contours de la France en 2040

Sociologie France 2025-2040

(sources : INSEE, les Echos, Our World in Data)

Evolution démographique, sociale et sociétale



Vieillesse accélérée	2025	2040
Seniors +65 ans	15M (21,8 % de la pop.)	19M (27%)
Seniors +75 ans	7,4M	10,6M (+43%)
Situation de dépendance	2M	2,7M
Natalité en berne	700 000 naissances/an	600 000 naissances/an
Maladies chroniques	30 %	35 à 40 %
Chez les plus de 16 ans		diabète +50 % Tr. Mentaux +25 %

Dépendance vieillesse	2025	2040
Pour 100 actifs	35 seniors	51 seniors
Dépenses santé	15 % du PIB	16,5 % du PIB
Soignants manquants	200 000	400 000
Sylver économie *	130Mds €	200Mds €

* Télé médecine, robots, assistance à domicile, adaptation de l'habitat

Atomisation des ménages	2025	2040
Nombre de ménages	31M	33M
Personnes par foyer	2,2 personnes	2 personnes
Foyers monoparentaux	10 % des ménages	12 %
Personnes seules	37 % des ménages	42 %

Urbanisation en hausse	2025	2040
Habitants en zone urbaine	82 % des français	86 %

Une France en U avec des départements côtiers et de l'est qui vont se densifier.
Environ 40 départements centraux vont connaître un déclin relatif.

Classe moyenne	2025	2040
Part de la population	76 %	70 %
Bas revenus	14 %	18 %
Précarité		+20 à 25 %

Ces projections pour 2040, annoncent une France plus âgée, avec une santé fragilisée et des besoins d'accompagnements accrus, une France plus urbaine et plus proche des mers. Il faudra repenser les territoires avec des solutions résilientes, booster la silver économie (télé médecine, robots) convertissant le vieillissement en innovation inclusive et en croissance partagée.

Le réchauffement climatique fragilisera la population vieillissante avec des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et plus longues avec des pics à 45-50°C. En 2050, les prévisionnistes annoncent des sécheresses estivales sur des durées plus importantes et sur une plus grande partie du territoire entraînant des restrictions et des conflits d'usage. Jusqu'à 700 000 personnes seront exposées à la montée des mers et des besoins de digues seront nécessaires sur 20 à 30 % de nos côtes. Côté biodiversité, il y a un risque d'extinction pour

30 % des espèces ce qui entraînera une diminution de la capacité de stockage du carbone de 10 à 15 %.

Le réchauffement climatique pourrait conduire dès 2040 :

- à une **baisse des rendements agricoles de 10 à 15 %** à cause des sécheresses et de la salinisation des terres côtières
- à des **surcoûts d'adaptation de 20 à 30 %** concernant les bâtiments et les infrastructures
- à **20 % de voies vulnérables** en plus côté transports (routes, train)
- **entre 10 et 20Mds/an de dégâts pris en charge** par les assurances avec des zones non assurables.

Cette étude montre la nécessité d'alertes précoces pour anticiper, de villes vertes, résilientes et adaptées, de nouvelles voies d'innovation, de mutualisation des risques / impacts. De nouvelles priorités locales devront être définies avec notamment des emplois verts.

Rénov' Info Service : votre guichet unique de la rénovation



RÉNOV' INFO SERVICE avec



Impossible de passer à côté : 2025 aura été une année mouvementée pour les aides à la rénovation.
- Réduction des aides, complexité administrative, fraudes... ont souvent fait les gros titres.
Sachez néanmoins qu'en 2026, les aides suivantes seront renouvelées. Les montants définitifs et conditions d'octroi sont encore à confirmer par la prochaine loi de finances.

Dispositif	Description
MaPrimeRénov'	Aide nationale pour tous les propriétaires (occupants ou bailleurs), calculée selon les revenus et les travaux. Parcours par geste Rénovation d'ampleur
MaPrimeAdapt	Pour adapter le logement en cas de perte d'autonomie
Programme copropriétés	Soutien renforcé pour copropriétés en difficulté
MaPrime Logement Décent	Aide pour rénover un logement indigne ou très dégradé, réservée aux propriétaires occupants ou bailleurs, avec conditions de ressources et engagement de mise en location
Aides locales Aunis Sud avec l'opérateur SOLIHA	Accompagnement aux démarches administratives et Subventions complémentaires de la Communauté de Communes Aunis Sud

Pour vous aider, la Communauté de Communes a mis en place Rénov' Info Service, un guichet unique d'informations et de conseils fiables et actualisés sur la rénovation des logements.

Objectif : accompagner les habitants dans leurs projets, en toute sérénité.

Vous souhaitez :

- Réduire vos factures énergétiques et améliorer le confort de votre logement ?
- Valoriser votre bien en améliorant son étiquette énergétique avant une mise en location ?
- Adapter votre logement pour compenser une perte d'autonomie et rester chez vous ?
- Nos conseillers sont là pour vous guider : définir les travaux prioritaires, choisir les bons professionnels et trouver les financements adaptés.

Prenez rendez-vous au 05 46 56 41 26

Ou consultez :

www.renov-info-service.fr

Une question logement... ...Frappez à la bonne porte

Les conseillers d'ADIL répondent à vos questions liées au logement gratuitement et en toute objectivité.

Informations juridiques par téléphone au 05 46 34 41 36 ou par mail contact@adil17.org

Permanence au CIAS de Surgères, 3 avenue du Général de Gaulle

Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime

Imagine la futurité

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) EN AUNIS SUD

Le **Transport à la Demande (TAD)** est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la **Communauté de Communes Aunis Sud**.

Il permet de se déplacer facilement depuis votre domicile vers les **services de proximité** (médecins, supermarchés, maison France services ...) et les **gares**.

❖ EN PRATIQUE

1- Je choisis ma destination -vers AIGREFEUILLE

7 DESTINATIONS

- Mairie
- Piscine
- Groupe scolaire (banque alimentaire)
- Gare
- Zone commerciale
- ZI du Fief Girard
- Gendarmerie

JOUR	ARRIVÉE	HORAIRE	DÉPART	HORAIRE
Mercredi	à Aigrefeuille	15h	de Aigrefeuille	18h
Jeudi	à Aigrefeuille	09h	de Aigrefeuille	12h
Samedi	à Aigrefeuille	10h	de Aigrefeuille	12h

2- Je choisis ma destination -vers SURGERES

12 DESTINATIONS

- Cabinet médical (Nord)
- Gendarmerie
- ZI Ouest
- Chemin de la Perche (Zone commerciale Ouest)
- Place de l'Europe
- Place du Château
- Place Brassens
- CIAS
- Piscine
- Zone commerciale (Est)
- Gare
- Maison Médicale (Sud)

JOUR	ARRIVÉE	HORAIRE	DÉPART	HORAIRE
Lundi	à Surgères	15h	de Surgères	18h
Mardi	à Surgères	09h	de Surgères	12h
Mercredi	à Surgères	15h	de Surgères	18h
Vendredi	à Surgères	09h	de Surgères	12h
Samedi	à Surgères	10h	de Surgères	12h

3- Je réserve mon déplacement la veille avant 17 heures



SUR L'APPLICATION GRATUITE «MON TAD NOUVELLE-AQUITAINE»

OU



RÉSERVATION EN LIGNE

transports.nouvelle-aquitaine.fr

OU

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE



0 970 870 870

APPEL NON SURTAXÉ

Le centre d'appels est ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h

Hors jours fériés

4- Horaires et fonctionnement



Vous vous tenez près devant votre domicile, le véhicule vient vous chercher et vous dépose à votre destination.

5- Paiement auprès du conducteur



TARIFS

2,50€ | Aller simple tout public

4,50€ | Aller/Retour tout public

Le paiement se fait **directement auprès du conducteur** (2,50€ l'aller simple ou 4,50€ l'aller-retour). Un tarif solidaire (0,40€ l'aller simple) est disponible sur présentation des justificatifs.

C'est parti !!!



6- Pour le retour

Rendez-vous sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue.

MUNICIPALES 2026

Le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70 % des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026.

Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6 % de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était



autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Actuellement, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter/supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1 000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus deux candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.



Effectif légal du conseil municipal	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

Actualités du ministère de l'intérieur
Publié le 25/07/2025

J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODÉCHETS...



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ?
Ces bornes à couvercle marron permettent de trier
facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !

DÉCHETS AUTORISÉS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE
CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROÛTES DE FROMAGE, RESTES DE
VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...



DÉCHETS INTERDITS

SACS PLASTIQUES, MÉTAL, EMBALLAGES, VERRES,
ALIMENTS EMBALLÉS, COUCHES ET PRODUITS
D'HYGIÈNE, DÉCHETS DE JARDIN, LITIÈRE...



ATTENTION !

NE PAS DÉPOSER DE BIODÉCHETS
DANS DES SACS EN PLASTIQUE

EN PRATIQUE !

1 RETIREZ LE KIT DE TRI
OU LES SACS
BIODÉGRADABLES
GRATUITEMENT
EN MAIRIE OU AU SIÈGE
DE CYCLAD

2 TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS
VOTRE CUISINE DANS
LES SACS FOURNIS



3 DÉPOSEZ-LES
DANS LES BORNES
À COUVERCLE MARRON
À L'AIDE DE LA CLÉ



PLUS DE SACS ?

RDV EN MAIRIE OU
UTILISEZ DES SACHETS
EN PAPIER KRAFT !



UN DOUTE,
UNE QUESTION ?



cyclad.org

contact@cyclad.org

Tél. 05 46 07 16 66

Nouveau ! En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries.

Nos déchetteries accueillent 60% des déchets que nous produisons et sont de véritables plateformes de tri et de valorisation.

Pourquoi un Pass ?



Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls habitants et professionnels de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité. Comme sur les territoires voisins, le nombre de passages est limité pour réguler les fréquentations et les apports. Le Pass donne accès à 24 passages par an.

En pratique



Les déchetteries sont majoritairement équipées de barrières automatiques. Je présente mon Pass à la borne avant les barrières ou à l'agent pour accéder à la déchetterie.
 Le nombre de 24 passages par an est décompté à partir du 1^{er} janvier 2026. À chaque passage, le solde s'affichera sur la borne et sur le compte usager.
 Le nombre de passages pour les professionnels étant déjà limité, il est décompté dès l'année 2025.

À noter !

Il ne sera délivré qu'un seul Pass par foyer ou par professionnel (il peut être partagé sur plusieurs téléphones).



Comment obtenir mon Pass ?

- 1 Je me connecte sur cyclad.org
 - 2 Je remplis le formulaire et je télécharge mon justificatif de domicile de moins de 3 mois (extrait K-Bis ou certificat RNE pour les professionnels).
 - 3 Je reçois par mail mon e-Pass après validation de ma demande.
 - 4 J'enregistre mon e-Pass sur mon téléphone (ou je l'imprime) et je le présente à chaque passage. Si j'ai demandé un badge, je le reçois par courrier plus tard.
- Je n'ai pas d'adresse mail ?
 Contactez le service public Cyclad au 05 46 07 16 66.*



Les bons gestes



- 1 Avant d'aller en déchetterie je répare, je donne, je vends les objets en bon état. Je pense aux recycleries.
- 2 Pour réduire mes apports de végétaux je pense au mulching, broyage, paillage et compostage.
- 3 Je trie les textiles, le verre, les papiers-petits cartons dans les bornes d'apport volontaire.
- 4 Je sépare les déchets par matière avant de partir à la déchetterie pour faciliter le tri sur place.

Conformément à la réglementation, les déchetteries sont des centres de valorisation qui accueillent des déchets triés pour préparer leur recyclage. L'agent valoriste a pour mission de faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur. En toutes circonstances, je respecte les agents et les autres usagers.

Une question ?
 ↗ cyclad.org ✉ monpass@cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66
 📍 1 rue Julia et Maurice Marcou 17700 Surgères



Conception : Instant Urbain

OPÉRATION NATURE PROPRE

Le samedi 15 mars, les bénévoles motivés se sont regroupés sur la place de la mairie pour le départ de l'opération nature propre. Les petits groupes constitués sont partis parcourir les chemins



de la commune pour le ramassage des débris abandonnés par des individus indécents.

Canettes, verres, plastiques, pneus et toutes autres sortes de déchets ont été récoltés aux abords des chemins.

Tous les ans, nous espérons que le filon va se tarir ; mais malheureusement pour la nature, à chaque fois tout est à recommencer. A l'heure où la grande majorité des gens se disent soucieux de la nature et de l'environnement, il est inadmissible de voir autant de déchets au bord de nos routes et chemins.

Je remercie tous ceux qui ont bien voulu donner de leur temps pour cet acte citoyen.

T.P.

UVE DE PAILLÉ



L'équipe municipale a été invitée à visiter l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Paillé près de Saint Jean d'Angély. L'incinérateur de Paillé a été construit en 1980, il était toujours en

fonctionnement et aux normes mais ne répondait pas aux nouvelles exigences de valorisation énergétique des déchets incinérés demandées par l'état.

Cyclad a donc décidé, à la demande des élus, de créer une unité de valorisation énergétique des ordures ménagères. Deux ans de travaux ont été nécessaires pour construire cette unité à la pointe du progrès qui permet de traiter 33 000 tonnes de déchets par an.

Cette unité est dotée d'une turbine qui permet de valoriser 30% de l'énergie en électricité.

L'UVE dispose d'une ligne d'incinération comprenant un four, une chaudière et un module de traitement des fumées. La chaleur émise par le four chauffe un réseau d'eau, produisant ainsi de la vapeur. Celle-ci alimente une turbine qui génère de l'électricité, en grande partie consommée directement sur site.

T.P.

LES BIODÉCHETS, CE SERAIT DU GÂCHIS DE LES GÂCHER

Les biodéchets, c'est quoi ?

Les déchets organiques de la cuisine et du jardin : les restes alimentaires (os, épluchures, arêtes, marc de café...), les fleurs fanées ou encore les déchets verts.

1/3 de nos poubelles sont constituées de déchets alimentaires¹.

9,5M DE TONNES de déchets alimentaires sont produits en France chaque année².

En quelques chiffres...

Pourquoi les trier ?

Parce qu'ils ont encore beaucoup à offrir ! Bien valorisés, ils peuvent nourrir les sols et produire de l'énergie. Les trier contribue à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Que deviennent-ils ?

Une fois triés, qu'ils soient compostés à domicile ou collectés, les biodéchets se transforment en...

Compost ou digestat
Ils enrichissent les sols, nourrissent les plantes, limitent l'utilisation d'engrais chimiques.

Biogaz
Ils fournissent des énergies renouvelables : chauffage, biocarburant, électricité...

Que faire à mon échelle ?

Je vis en habitat collectif ou en ville
J'utilise le service de collecte des biodéchets mis en place, en bac collecté en porte-à-porte ou en borne (point d'apport volontaire) selon ma commune.
OU
Si j'ai accès à des composteurs partagés, je dépose mes déchets organiques.

J'ai un jardin (privé ou partagé)
Je composte sur place pour nourrir naturellement mon sol.

COLLECTEZ VOS BIODÉCHETS, ILS ONT DE LA VALEUR !

Renseignez-vous auprès de votre collectivité pour connaître les solutions près de chez vous.

Chaque geste compte

¹ Source : ADOM, Déchets d'Orléans, octobre 2014, p. 21
² Source : Déchets d'Orléans, Déchets d'Orléans 2014, p. 21

IMAGINER SA FUTURALITÉ

IMAGINER SA FUTURALITÉ

REMOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

ACTION
LIEN SOCIAL
INSERTION
ESTIME DE SOI

SANS EMPLOI, ISOLÉ(E), PERDU(E) ?
NOUS N'ÊTES PAS SEUL(E).
NOUS VOUS GUIDONS PAS À PAS

06 26 75 74 89 | o2r@aunis-sud.fr
CDDF Aunis Sud
Mission de France Travail
Région de Charente-Maritime

La CdC s'engage pour votre avenir !

Vous êtes sans emploi, isolé(e) en Aunis Sud (18-67 ans) et non accompagné(e) par France Travail, Cap Emploi ou la Mission Locale ? Le dispositif O2R est là pour vous guider, pas à pas !

Ce programme, financé par la DREETS Nouvelle-Aquitaine, vous offre un accompagnement personnalisé et rémunéré (selon situation) pour vous remobiliser et construire votre projet professionnel.

O2R vous propose :

- Un accompagnement dédié, au plus près de chez vous.

- Une aide concrète sur le quotidien (budget, logement, mobilité, santé...).
- Des activités variées pour se remettre en action (sport, culture, cuisine...).
- Des ateliers et immersions pour votre retour à l'emploi.

Contactez l'équipe O2R pour un premier échange sans engagement :*

06 26 75 74 89 o2r@aunis-sud.fr

Plus d'infos sur : <https://aunis-sud.fr/maison-emploi-france-services/o2r/>

LA BOUSSOLE DES JEUNES



LA BOUSSOLE DES JEUNES, C'EST...

Un dispositif initié par la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative (DJEPVA) rattachée au Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports qui expérimente et déploie ce service depuis 2017.

Un outil numérique à destination des 15-30 ans : à tous les jeunes qui cherchent des informations, des services ou des droits susceptibles d'améliorer leur situation et/ou d'éclairer leur parcours.

Une plateforme web qui tend à améliorer l'accès à l'information dans des domaines du quotidien.

- Avec la Boussole des Jeunes, découvre les nombreux services que proposent gratuitement les professionnels près de chez toi !

- Rends-toi sur <https://boussole.jeunes.gouv.fr/>

- Découvre les services #santé, #emploi, #formation,

#logement et, #engagement de ton territoire en quelques clics avec La Boussole des Jeunes !

- Tu as entre 15 et 30 ans ?
- Tu te poses des questions sur ta santé ?
- Tu as besoin d'accompagnement dans ta recherche d'emploi, de formation ou de logement ?
- Tu voudrais agir près de chez toi ?

Découvre les structures sur <https://boussole.jeunes.gouv.fr/>

-Tu recherches de l'information sur la #santé, le #logement, l'#emploi, la #formation et tu n'arrives pas à trouver une info fiable et facile à mettre en pratique ?

- Tu cherches comment t'engager sur ton territoire ? #engagement

La Boussole des Jeunes de Charente-Maritime te guide vers des structures qui peuvent te conseiller !

Rends-toi sur <https://boussole.jeunes.gouv.fr/>

RECENSEMENT A 16 ANS



le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire.

- La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

-En cas de perte ou de vol, une attestation de situation administrative vous sera adressée par le centre du service national de votre domicile. Pour cela, vous devez lui en faire la demande .

Changement de situation :

-Une fois le recensement enregistré et tant que vous n'avez pas 25 ans, vous êtes tenu d'informer votre centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle vous concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Attention : toute absence du domicile habituel pour une durée de plus de 4 mois doit également être signalée.

En cas d'absence de recensement :

-Vous ne serez pas convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ne pourrez pas y participer.

-Vous ne pourrez pas vous inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.

-Vous ne serez pas inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Dès 16 ans, tout jeune Français doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, vous recevez une attestation de recensement. Cette démarche permet à l'Administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement doit être présentée lors de certaines démarches telles que l'inscription au baccalauréat par exemple.

Cette inscription permet également à l'Administration de procéder à l'inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Le recensement s'effectue :

-auprès de sa mairie de secteur (en fonction du domicile)

Se munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'attestation :

-À la suite du recensement, la mairie vous délivre une attestation de recensement. **Attention, aucun duplicata ne sera délivré.**

-Si le recensement a été fait sur internet : l'attestation de recensement se trouve dans

DECI

Défense Extérieure Contre l'Incendie



L'efficacité des opérations de lutte contre l'incendie dépend à la fois de la connaissance des risques du secteur et des ressources en eau disponibles. Les sapeurs-pompiers doivent en effet pouvoir disposer en tout temps et en tout lieu de moyens en eau adaptés à leurs missions : sauvetage, extinction et protection.

L'évaluation des besoins en eau est une compétence du Service départemental d'incendie et de secours de la Charente Maritime (SDIS 7). Elle s'appuie sur une analyse des risques en fonction de leur nature et de leur occurrence, qu'il conviendra d'adapter à l'environnement et aux projets d'urbanisme.

Il appartient à chaque maire, et le cas échéant à chaque président d'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre chargé de la police spéciale de Défense extérieure contre l'incendie (DECI) :

- d'entretenir les Points d'eau incendie (PEI) publics existants
- d'adapter les ressources en eau à l'évolution des risques

Le SDIS 17 accompagne les collectivités territoriales dans cette démarche

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA DECI ?

- UN ENJEU POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE

L'approvisionnement en eau est l'élément primordial dans la défense contre l'incendie.

La « permanence de l'eau » (non rupture du débit d'eau) lors d'une opération d'extinction augmente considérablement son efficacité et la sécurité des sapeurs-pompiers pendant la lutte.

La DECI a pour objet d'assurer l'alimentation en eau des moyens du SDIS 17, par l'intermédiaire d'aménagements pérennes.

L'efficacité des opérations de lutte contre l'incendie dépend à la fois de la connaissance des risques et des ressources en eau disponibles.

Les sapeurs-pompiers doivent en effet pouvoir disposer de moyens en eau en tout temps, en tout lieu, avec un débit en continu. Les ressources en eau s'adaptent à l'évolution des communes et des risques.

- UN CADRE LÉGAL DE 3 NIVEAUX :

- National - Arrêté interministériel n°NOR INTE 15 22 20 0A du 15 décembre 2015.

- Départemental - Arrêté préfectoral N° 23-084 révisé le 16 mai 2023.

- Communal - Le SDIS 17 conseille d'établir un arrêté communal ou intercommunal portant le Schéma Communal ou Intercommunal de la DECI (SCDECI ou SICDECI)

- LA DÉFENSE DU TERRITOIRE

La Défense Extérieure Contre l'Incendie, au même titre que le bon entretien des voies d'accès et le débroussaillage fait partie du concept de la défendabilité du territoire. Le respect de ces critères augmente les chances d'une extinction rapide d'un incendie et diminue l'impact du sinistre sur les habitations.

- LE RISQUE JURIDIQUE

La Défense Extérieure Contre l'Incendie relève du pouvoir de police administrative spéciale du maire. En cas de manquement, par défaut d'organisation ou d'entretien, les responsabilités administratives, pénales et civiles du maire peuvent être engagées.

- LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU

L'emploi de l'eau est normé (débit, quantité...). La DECI tend à limiter l'utilisation de l'eau potable en privilégiant des ressources naturelles non épuisables.

Le Règlement départemental DECI est la clef de voûte de la nouvelle organisation de la DECI. Le règlement est élaboré sur une base nationale et est ensuite adapté aux contraintes et spécificités locales.

Ainsi la commune de Virson a confié à la RESE le contrôle de ses Points d'Eau Incendie (PEI) depuis plusieurs années déjà. Elle a également demandé à la RESE de lui rédiger son schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Ce schéma a été finalisé et validé en conseil municipal en 2025 et sa mise en application se fera progressivement en 2026 et 2027. Sur Virson, en plus des différents Points d'Eau Incendie existants, la commune doit aménager deux points d'eau naturels et installer quatre bâches souples.

Les travaux

La voirie

Chemin de la Levée de Tesson et l'impasse des sources : travaux d'élargissement.

VC5 chemin de Bouhet à la Grève, réfection totale avec revêtement bicouche ; montant : 46 700 €.



VC4 rue de Maillezais et VC23 rue du Château des Granges sur 350ml, revêtement monocouche prégravillonné ; montant 11 000 €.

VC201 chemin du Préneau : pour la deuxième année consécutive les travaux sont reportés puisque ENEDIS n'a pas terminé l'enfouissement de la ligne haute tension.

Aux Haies, les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, fibre, éclairage public) qui avaient débutés en octobre 2023 sont terminés.

Les bâtiments

• L'école

• Achat et mise en place d'une nouvelle structure de jeux dans la cour, durant les vacances de Pâques.



• Nettoyage et démoissage des façades et des toitures, fin Août.



• La bibliothèque

Changement des ouvertures (portes et fenêtres) et des volets.

• La salle des associations

Changement des ouvertures (portes et fenêtres) et des volets.

• Mairie

- Changement des ouvertures (portes et fenêtres) et des volets.
- Reprise de maçonnerie de l'angle

supérieur du bâtiment (suite aux fissures déjà présentes et intensifiées après le séisme de 2023).

• Remplacement des plafonds du bureau du Maire et des sanitaires.-



• Atelier

• Changement du rail de la grande porte métallique et mise en place d'une bavette pour le protéger.

• Suite à la réparation de la fuite sur le réseau de chauffage enterré (parking mairie) le nouveau circuit a été calorifugé avant de combler la cavité qui sera par la suite reprise en enrobé.

• Isolation

• Afin de poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux nous avons pu bénéficier de l'isolation à 1€. De ce fait nous avons fait appel à une entreprise pour isoler les combles de la partie la plus ancienne de l'école, de la cantine, et du bureau de l'atelier.

• A la suite des travaux de réfection des plafonds dans la Mairie, celle-ci sera à son tour isolée.

Travaux prévus en 2026

- Réfection de la toiture de la bibliothèque
- Demande de subventions pour l'installation de bâches afin d'être en conformité avec la défense incendie de la commune
- Début de l'étude pour l'enfouissement des réseaux au Bois de l'Encens.

Aménagement circulation sur D 108

En relation avec le département et afin de réduire la vitesse, un aménagement provisoire est en cours à la sortie de Virson direction les Haies.



La même chose sera mise en place au carrefour des Haies suite à plusieurs accrochages sur l'angle de la 1ère maison direction Vouhé.

R.M.

La Poste retire ses boîtes aux lettres jaunes

Depuis de nombreuses années le volume de courrier ne cesse de chuter. Cette tendance s'est fortement accélérée ces dernières années avec la dématérialisation des démarches administratives, les paiements en ligne, etc ...

En 2023, 6 milliards de lettres ont été envoyées, soit trois fois moins qu'en 2018 où 18 milliards de lettres circulaient.

Selon les prévisions de la Poste cette tendance va se poursuivre pour arriver à moins de 3 milliards de plis d'ici 2030. Dans ce contexte, les boîtes aux lettres jaunes installées dans les années 1960 sont amenées à disparaître notamment dans le milieu rural. Deux tiers de ces boîtes recueillent moins de 5 plis par jour et la moitié moins de deux plis.

La commune de Virson n'échappe pas à cette règle; ainsi les boîtes jaunes des Roulières et des Haies qui récoltent moins de 3 lettres par semaines seront retirées par la Poste fin 2025, début 2026.



La boîte aux lettres située place du Canton sera déplacée devant la mairie près du distributeur de baguettes. Celle du Bois de l'Encens davantage fréquentée reste en place pour le moment. T.P.

Cycle & Sound

Le mauvais temps a eu raison de Cycle & Sound programmé le dimanche 14 septembre 2025 sur les trois communes voisines de Virson, Anais et Bouhet.

Cette journée détente avec le parcours vélo, musicale avec le conservatoire de musique de Surgères et culturelle avec la découverte des

richesses patrimoniales de nos trois communes est organisée par le service communication de la CDC Aunis Sud.

Cet évènement est reporté au **dimanche 26 avril 2026**, en espérant que le temps sera plus clément qu'en septembre 2025. Le parcours restera le même.

Il vous reste donc tout le premier trimestre 2026 pour vous préparer physiquement à cette randonnée vélo.

Incivilités

Containers

Comme vous le savez des containers à apports volontaires sont à la disposition des habitants près du cimetière et près de l'arrêt de bus des Haies pour le verre et le papier.

Je pense que certaines personnes n'ont toujours pas compris que les verres et les papiers doivent être mis à l'intérieur des containers et non pas au pied de ceux-ci.

Ces points de collecte ne sont pas des mini déchetteries. Ce n'est pas le rôle de l'agent communal de ramasser les déchets posés au pied de ces containers.

Je prie donc ces personnes inciviles d'avoir le courage de vider leurs verres et leurs papiers à l'intérieur des containers et d'apporter leurs déchets tout venant dans les déchetteries présentes sur le territoire.

Cimetière

Les poubelles du cimetière ont bien été identifiées pour permettre le tri du végétal d'une part et du non végétal d'autre part : plastiques, pots... Merci de bien respecter ce tri afin de faciliter le travail de l'agent communal.

Plaine de jeux

La plaine de jeux est un endroit très fréquenté par les parents avec des jeunes enfants. Des petits malins, pas des enfants de 3 à 10 ans je suppose, ont cru se rendre intéressant en enlevant les tapis de stabilisation positionnés sous les jeux. C'est un manque de respect pour le bien commun et pour les enfants qui utilisent ces jeux.

Décorations de Noël

Le samedi 30 novembre, les décorations de Noël ont été installées par une poignée de bénévoles devant la mairie. Très peu de personnes ont

pu en profiter puisque dans la nuit du dimanche au lundi qui a suivi, des personnes malfaisantes ont dérobé une partie de la décoration fabriquée par les bénévoles, à savoir des sapins blancs et des sujets en rondin de bois. C'est vrai qu'il est beaucoup moins fatiguant de se servir de choses toutes prêtes. Pour ces deux derniers faits un signalement a été déposé à la gendarmerie.

Dépôts sauvages

Le 20 septembre 2025, sur la commune de Virson, il a été déposé en toute illégalité 30 bidons de 20 litres d'huile de friture. Celle ou celui qui les a déposés saura se reconnaître s'il est Virsonnais. L'agent municipal a des travaux plus importants à faire que de ramasser les déchets sauvages. La Mairie a déposé plainte, cette infraction est punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €(contravention de 5ème classe) pour un dépôt à l'aide d'un véhicule.



A.C.C.A.

Association Communale de Chasse Agréé

Bonjour à toute et à tous,

C'est le plaisir de retrouver notre territoire, nos compagnons de chasse et cette nature que nous aimons tant. Chaque saison qui s'ouvre est une promesse : celle de partager entre amie ou en famille, des moments uniques. Si vous croisez des chasseurs pendant votre randonnée, n'hésitez pas à les saluer ou à signaler poliment votre présence. La plupart des chasseurs



sont habitués à partager la nature avec les randonneurs et sont toujours contents de savoir où vous vous trouvez. Un simple bonjour peut suffire à établir un bon contact et à rendre la cohabitation plus agréable. Ensemble, gardons en tête que notre passion est un droit – celui de pratiquer une activité ancestrale – mais elle nous impose aussi des devoirs : respecter, protéger et transmettre. Le respect des cycles biologiques des espèces. Ce sont ces comportements exemplaires qui fondent la légitimité de notre passion. Les couvées se font de Mars à Juin.

Celle de voir et de protéger la reproduction naturelle grâce aux oiseaux que les chasseurs ont lâché dans la nature. Des animaux plus résistants pour permettre de repeupler le territoire en faisans et perdrix. Celle de participer à la plantation de haie à la plaine de jeux, avec les enfants des écoles et la collaboration de la Fédération des chasseurs de Charente Maritime.

PS : Il m'a été rapporté des incivilités de certain promeneur traversant des

jardins potager avec leurs animaux, sans se soucier du travail effectué des jardiniers, en laissant les chiens grattés, faire des trous, et uriner sur les légumes. Des fruits, des légumes et du matériel qui disparaît.

Dans quelle société on vit...

Tous les membres de l'ACCA vous souhaitent ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année, Et une très bonne année 2026.

Le Président
Jean Louis SENARD

ACCA Virson

Association Communale de Chasse Agréé depuis 1969

Fondée le 11 Octobre 1925 sous l'intitulé Société des Chasseurs Virsonnais

Composition du conseil d'administration

Lors de la dernière assemblée générale du 6 Juin 2025, deux changements au sein des membres du conseil d'administration

Président, Jean louis SENARD.

Vice-président, Cyril MADEC.

Trésorier, Hervé CORREIA

Secrétaires, Jonathan MAUZE et Jordan LECOMTE

Membres, Bernard CONTANT, Patrice AUBOIN.

Coordonnés

jeanlouis.senard@orange.fr

Tel : 06 52 23 04 20

Plantations

Le vendredi 7 février 2025, il y avait beaucoup d'effervescence sur la plaine de jeux pour la plantation d'une haie champêtre dans le cadre du projet Sensibilis'haie porté par la Fédération des chasseurs et cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité. Ce projet s'adresse aux communes rurales.



La fédération Nationale des Chasseurs fournit les kits de plantation prêts à l'emploi, en contrepartie la commune s'engage à entretenir et préserver la haie. Un panneau explicatif est planté à proximité de la haie.

Monsieur le maire et des agents de la Fédération des Chasseurs de la Charente-Maritime dirigeaient l'opération, avec l'aide des chasseurs de la commune et des conseillers



municipaux présents. Les enfants de l'école maternelle et leurs professeurs étaient associés à cette matinée de plantations. Le moment le plus apprécié par les enfants fut la dispersion de la paille aux pieds des plantations, certains n'hésitant pas à se rouler dans la paille. Merci à Vincent Penon pour avoir fourni la paille qui a été étalée aux pieds des arbustes nouvellement plantés.

Cette matinée festive s'est terminée par une collation pour petits et grands. La sécheresse et les chaleurs caniculaires de l'été 2025 ont mis les



plants à rude épreuve ; malgré tout ils ont pratiquement tous résisté et ne demandent qu'à prospérer.

Une deuxième plantation eu lieu le mardi 2 décembre 2025 avec l'aide de la Fédération des Chasseurs et l'école maternelle de Virson toujours sur la plaine de jeux. Cette deuxième plantation a elle aussi été financée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Charente-Maritime.



Au total, deux cents arbustes ont été plantés sur la plaine de jeux sur quatre rangées en quinconce. Différentes espèces ont été mises en place pour favoriser la biodiversité et donner refuges et nourriture aux oiseaux. Les enfants de l'école maternelle pourront voir l'évolution de cette haie qu'ils auront plantée avec l'aide des chasseurs à quelques pas de leur école. T.P.

Du côté de la maternelle à Virson...

Nos élèves ont fait leur rentrée en retrouvant une jolie école, à la façade rafraîchie, accompagnée de quelques autres travaux d'aménagements. Concernant nos effectifs, nous conservons nos trois classes avec l'accueil d'un groupe de CP pour la seconde année.

La classe de Mr TREGARO est composée de 26 élèves (20 PS et 6 MS), la classe de Mme ALBERT de 22 élèves (12 MS et 10 GS) et la classe de Mme JOSLET de 22 élèves (11GS et 11 CP). Nous bénéficions toujours de trois postes d'ATSEM : Mme BARBIER (en PS/MS), Mme COLLET (en MS/GS) et Mme RADON (en GS/CP). Nous avons également la chance d'accueillir prochainement, Mme YOU sur un poste de service civique. Cette année, l'école qui bénéficie d'une

localisation en milieu rural, poursuit ses projets autour de la thématique de l'environnement.

Ecole du dehors, jardinage, interventions de professionnels et de parents d'élèves... L'école continue d'ouvrir ses portes pour permettre aux élèves de lier : apprentissages fondamentaux et découverte du monde. Par ailleurs, l'ensemble de ces actions menées depuis ces dernières années ont permis à notre école d'être récompensée en mai 2025, du Label E3D (Ecole en Démarche globale de Développement Durable).

La créativité s'invite aussi dans nos projets ! Les élèves de PS-MS et MS-GS auront l'occasion de participer à divers ateliers au musée des beaux-arts de La Rochelle. Les GS-CP se rendront eux au Paléosite à Saint



Césaire, avec d'autres classes du RPI dans le cadre de leur thème de l'année « voyage dans le temps ». Nous projetons aussi de participer à d'autres événements culturels et sportifs (USEP, Olympiades...) au cours de l'année, en continuant de convier aussi souvent que possible les parents d'élèves à participer à la vie de l'école.

Le Père Noël à l'école



Le Père Noël est venu à l'école le mardi 16 décembre avec trois vélos dans sa hotte pour l'ensemble des trois classes. Il a visité chaque classe pour discuter avec les enfants qui lui avaient préparé des chansons. Il a ensuite fait la distributions des bonbons et des chocolats pour le plus grand bonheur des enfants.

L'AP3E



Pour celles et ceux qui ne la connaissent pas encore, l'AP3E est l'association des parents d'élèves des 3 écoles du RPI (Virson, Bouhet, Chambon). Elle est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations dans le but de financer des projets et/ou du matériel pédagogique.

Retour sur les événements de 2025 :

- Le dimanche 23 mars : Après-midi Jeux de société.
- Le 18 Avril : **BOUM** des enfants organisée à Bouhet.
- Mai : Vente de parfums pour la fête des parents.
- Le 27 Juin : **FÊTE DES ECOLES** (+ kermesse) à Bouhet.
- Le 13 Septembre : notre traditionnelle **MARCHE GOURMANDE** sur la commune de Bouhet.
- Le 12 octobre : **LOTO** à la salle des fêtes de Chambon.
- Le 18 Octobre : mise en bouteille de la nouvelle cuvée du **JUS DE POMMES**. Nous avons des bouteilles à vendre, tout au long de l'année, jusqu'à épuisement des stocks donc n'hésitez pas à nous en faire la demande.
- Le 30 novembre : **BOURSE DE L'ENFANCE** organisée à Chambon.

En 2026, nous prévoyons de renouveler notre traditionnelle marche gourmande,



Jus de pomme



Loto

la boum des enfants, la kermesse et le jus de pomme. Nous songeons également à organiser une... **COLOR RUN !!!** Pour information, les ventes de parfums, jus de pommes, sapins... sont ouvertes à tous, alors n'hésitez pas ! Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'AP3E, n'hésitez pas à nous contacter. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Contact : ap3ecoales@gmail.com ainsi que notre page facebook.

Repas Cantine 2024/25

Prix de revient du repas : 7,29€

Prix d'un repas enfant facturé aux parents : 3,30€

Le reste à charge pour la collectivité est de 54,73 % du prix de revient d'un repas, la part des parents représente 45,27 % de ce coût.

Coût de la scolarité 2024/25

Elève scolarisé à

- Virson :2140,66€
- Bouhet :1387,47€
- Chambon :2014,35€

Bibliothèque «Mille et un livres»

Le 27 septembre nous avons organisé une matinée portes ouvertes, un temps de convivialité afin d'accueillir nos fidèles lecteurs, mais aussi de nouvelles personnes venues découvrir cet espace. A cette occasion nous vous avons fait part d'une nouveauté à venir pour 2026.



Septembre, c'est aussi le mois de la rentrée scolaire pour les enfants, nous accueillons les élèves de la maternelle : le mardi matin, petits et moyens et le jeudi après-midi, grande section et CP. Chaque enfant vient à la bibliothèque une fois par quinzaine car les classes sont dédoublées à chaque fois.



Après un moment de lecture avec les enfants, vient le temps du choix d'un livre que l'élève emporte chez lui pour deux semaines. Nous demandons aux parents de bien penser à mettre dans le cartable de leur enfant, le livre emprunté la fois précédente car sinon il ne pourra pas repartir avec un nouveau livre.

Du nouveau à la bibliothèque

La Communauté de Communes Aunis Sud est composée de 24 communes. En 2024, le réseau des bibliothèques d'Aunis Sud est constitué de 17 bibliothèques essentiellement rurales et 15 d'entre elles partagent un catalogue commun.

La bibliothèque de Virson a décidé de rentrer dans le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Aunis Sud afin de proposer un meilleur service à ses habitants.

Pour ce faire, elle s'est dotée d'un logiciel identique à toutes les bibliothèques du réseau qui va permettre de mettre en commun les livres, les réservations, les prêts.

Chaque utilisateur recevra une carte d'abonné qui lui donnera la possibilité d'emprunter et de rendre les livres dans sa commune ou dans une autre s'il le souhaite.

Un site internet commun permettra aussi d'effectuer des actions liées à leur compte, réservation ; connaissance de

leurs prêts et des dates de retour; prolongations; accès au catalogue commun.

Concrètement, il sera possible de réserver un livre qui n'est pas disponible à Virson, mais présent sur le catalogue en ligne dans une autre commune, une navette est mise en place par la CDC, elle apporte le livre la semaine suivante s'il est disponible.

Le site permet également de rédiger des avis sur les livres, mais il fournit aussi des informations sur leur actualité, et en y partageant leurs coups de cœur.

GESTION DES RESERVATIONS et DES RETARDS

L'informatisation va permettre un meilleur suivi des emprunts et des retours, le retard des documents fera l'objet de rappel envers les usagers.

UNE OFFRE EN PLUS

Le réseau dispose d'un budget d'acquisition pour des documents spécifiques absents des collections municipales ou sous-représentés:



- Mangas,
- Livres adaptés notamment pour les dyslexiques,
- Livres professionnels
- Etc...

Alors n'hésitez pas, venez-vous inscrire si cela n'est pas encore fait, c'est gratuit.

La bibliothèque est ouverte le samedi de 10 h à 12 h, les bénévoles seront heureux de vous accueillir autour d'un café.

De plus, si vous souhaitez acheter des bouteilles de jus de pomme du verger communal, vous pouvez venir aux heures d'ouvertures.

Les bénévoles de la bibliothèque : Colette, Jean-Claude, Christine, Brigitte et Véronique.

Venez découvrir les nouveautés récemment acquises par la bibliothèque pour tous les lecteurs, petits et grands, en plus du passage du bibliobus départemental.



Le Pôle Jeunesse de PAPJ : un espace pour vivre des projets toute l'année !

Que tu sois en CM2, au collège ou au lycée, l'association PAPJ est faite pour toi !

Le Pôle Jeunesse, c'est un lieu pour s'amuser, découvrir, voyager, créer et partager des moments forts avec d'autres jeunes.

Zoom sur les actions 2025

En 2025, le Pôle Jeunesse a mis le cap sur l'aventure et la découverte avec plusieurs séjours exceptionnels :

❄️ Séjour Ski & Boules de Neige – Vacances de février

Une semaine en montagne pour profiter des pistes, s'amuser dans la neige et partager des moments inoubliables entre jeunes.

• Été 2025 : deux séjours pour tous les âges

- Road Trip des Parcs – Pour les 13/17 ans

Un séjour itinérant à travers plusieurs parcs d'attractions (Futuroscope, O'Fun Park et O'Gliss Park). Une expérience forte en émotions, idéale pour les ados en quête de sensations et d'autonomie !



- Séjour en Vendée – Pour les 11/13 ans

Plage, activités nautiques, découvertes locales et vie en groupe : un séjour pensé pour s'amuser et se créer de beaux souvenirs.

🏠 Un local Jeunes éphémère

Sur la commune de Vérines, un local jeunes a été ouvert pendant les vacances d'avril. L'objectif étant de présenter les activités du pôle jeunesse de PAPJ aux jeunes Vérinois.

Les ateliers de l'année

Tous les ans, les animateurs jeunesse proposent des ateliers thématiques à l'année scolaire ceux-ci ont lieu tous les 15 jours :

🤖 **Robocup** : découverte du monde des robots et préparation de la Robocup.

🎨 **Créa Cocoon** : créativité, détente et activités manuelles au programme.

🎮 **E-sport** : compétitions, entraînements et culture gaming.

🌍 **The Voyage** : construction d'un grand projet de séjour... qui prendra vie en 2026 !

🌍 Et pour 2026... un grand projet !

Les jeunes de l'atelier The Voyage travaillent déjà sur un voyage à l'étranger prévu pour l'été 2026. Un projet ambitieux, imaginé, organisé et financé avec les jeunes eux-mêmes : autonomie, décou-verte et aventure au rendez-vous !

🏠 Le local jeunes

Les animateurs t'accueillent tous les samedis de 14h à 17h30, au local de La Jarrie et de Le Thou. Accueil libre, gratuit et ouvert à tous : jeux de société, babyfoot, fléchettes, console, ...

☀️ Animations vacances & inter-vacances

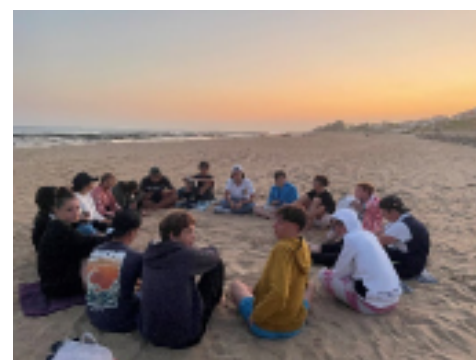
Retrouve aussi nos programmes pour toutes les vacances scolaires.

➡️ Programme complet disponible sur : www.papj.fr

👋 **L'équipe du Pôle Jeunesse Thomas, Lola, Ophélie et Aurélie** interviennent toute l'année auprès des jeunes.

✉️ Infos pratiques
Mail : jeunesse@papj.fr
Tél : 06.20.08.70.85
www.papj.fr

Rejoins-nous pour une année pleine d'émotions, de rencontres et de projets qui te feront grandir !



Octobre rose

Octobre ROSE

Le Cancer du Sein : Une réalité qui nous concerne tous

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme, touchant 1 personne sur 8. Face à ce risque, il existe une lueur d'espoir : une détection précoce permet de guérir dans 9 cas sur 10.

Sans oublier le cancer du sein chez l'homme qui représente 1% de tous les cancers du sein.

Cette précocité du diagnostic est un facteur clé, d'autant plus que les traitements ne cessent d'évoluer chaque année : elle permet d'opter pour des thérapies moins lourdes et agressives, ce qui réduit les séquelles et améliore significativement le pronostic de survie.

L'Importance du dépistage

C'est dans ce chiffre optimiste que réside toute l'importance du dépistage.

Le dépistage est réalisé par une mammographie pour les femmes de 50 à 74 ans suivi d'un examen clinique, la palpation. Son rôle est crucial: il ne prévient pas l'apparition de la maladie, mais il garantit sa détection avant même l'apparition des premiers symptômes.

N'oubliez pas l'importance d'un suivi annuel par un professionnel de santé (médecin, gynéco-logue ou sage-femme) car un examen clinique (palpation) annuel est recommandé.

Ne laissez pas les obstacles vous décourager

Il est vrai cependant que trouver un rendez-vous dans un délai raisonnable peut décourager. Face à un emploi du temps chargé, le travail, la vie de famille, le stress, les délais de la prise de rendez-vous, il est tentant de repousser

l'échéance.

Si vous faites partie de ses femmes, rappelez-vous : Chaque appel ou connexion sur un site de prise de rendez-vous et votre déplacement pour vous rendre à votre examen, permettra de préserver votre santé.

Actuellement, des recherches visent à améliorer et à personnaliser le dépistage face à ce problème de santé publique.

L'Autopalpation : un autre pilier de la prévention

Il y a un autre point fort dans la prévention autour du cancer du sein : l'autopalpation.

De nombreuses ressources sont mises à disposition pour vous guider dans ce geste essentiel : des documents, des images et des applications (la Ligue contre le cancer, SantéBD, Keep A Breast, etc.).

Ne vous découragez pas. Faites-vous dépister. Pour vous, pour vos proches. Votre santé n'attend pas.

M.A

Association Mon Instant Détente



SOPHRO RELAXATION

Séances collectives à Virson

**Salle des associations
Mercredi 10h et 19h.**

Sophro-relaxation simple et accessible à tous et toutes.

Relâchement des tensions, respirations, visualisations, pour votre bien être. Une première séance découverte est gratuite et sans engagement.

Contact et animation :
Maryvonne BRUNET
06 72 89 06 94

Virson s'anime

LA FETE DE LA SAINT JEAN DANS UN ESPRIT DE GUINGUETTE

Cette année, sous un soleil radieux, s'est déroulée notre traditionnelle fête du village, mais avec des nouveautés : dès 17 heures un marché de producteurs et de créateurs qui nous a permis de découvrir des objets faits main (bijoux; bougies ; tricots etc...) de bon produits fabriqués localement (confiture ; galettes charentaises, sirop ; plantes médicinales; etc...). Les bénévoles ont proposé un point restauration avec moules-frites ou saucisses-frites ou planches apéro, mais



aussi de délicieux desserts et des crêpes toutes aussi succulentes. Que de monde !!! En quelques heures nous sommes dévalisés, la file d'attente au point restauration s'allonge mais tout se fait dans la bonne humeur.

Julie, la chanteuse nous a accompagnée pour cette soirée avec son répertoire de

chansons populaires, ce qui a permis aux danseurs de s'élancer sur la piste du joli chapiteau prêté par le CAC de Surgères, nous les en remercions.

Cette soirée s'est terminée très tard dans la nuit.

Virson s'Anime



VIDE GRENIER

Comme habituellement, en avril, une effervescence saisi le village dès 6 heures du matin, c'est le traditionnel vide-grenier

qui cette année, s'est déroulé sous un temps radieux.

Une soixantaine d'exposants, mais aussi beaucoup de visiteurs.

Le stand restauration avec les frites-saucisses ; sandwiches ; crêpes ; viennoiseries ne désempli pas.

La tireuse à bière est très sollicitée. Les Virsonnais se retrouvent souvent heureux d'avoir déniché un objet qui leur manquait, pour quelques euros.

Les exposants eux aussi sont ravis, il fait beau et les affaires marchent. Alors, à l'année prochaine et merci aux bénévoles qui pendant quelques jours se donnent à fond pour que le vide-grenier soit une réussite.

Animations autour du verger communal

Beaucoup d'agitation sous les pommiers en ce 24 septembre, et oui c'est la cueillette car cette année beaucoup de fruits s'offrent à nous. Nous remplissons les cageots et le camion à son maximum. Le lendemain, direction Foussais-Payré pour le pressage. Au final, 780 kg de fruits et 500 litres de jus, un jus de pomme sans conservateurs, sans pesticides et sans sucre ajouté, un pur bio.



Pour obtenir ce résultat, il faut également mentionner la taille des pommiers qui a lieu en février avec l'aide des bénévoles de l'Association « Les Croqueurs de Pommes ».



Alors, n'hésitez pas : taille des pommiers, ramassage, pressage des pommes, vous êtes les bienvenus pour participer à ces actions qui se déroulent dans la bonne humeur.



Nous vendons ce jus au prix de 1,40 € le litre, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque aux heures d'ouverture.



Les Petites Mains Virsonnaises

Les petites mains virsonnaises est une association de loisirs créatifs ouverte à tous.

Les bénévoles se réunissent tous les jeudis après-midi

à la salle des associations pour réaliser des objets, des broderies, du crochet, des objets en couture, des bouquets de fleurs et elles confectionnent aussi des cadeaux de naissance, mais aussi elles participent à des jeux afin de stimuler la mémoire (Triomino, Rummikub, etc...).

Comme chaque année nous avons organisé une expo-vente qui s'est déroulée le 13 décembre à Virson ainsi que quelques marchés de Noël aux alentours.

Nous remercions toutes les personnes qui, comme chaque année nous rendent visite lors

de ces expositions. **Cotisation annuelle pour les adhérents 12 €.**

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter:

virsonnaise@gmail.com



8 Mai 2025



Un grand moment, ce 8 mai 2025, à la Rochelle pour le 80ème anniversaire de la libération de la dernière préfecture de France : défilé militaire, reconstitution d'un camp militaire, défilé de véhicules militaires de la seconde guerre mondiale.

Toutes les communes faisant partie de la poche de la Rochelle étaient invitées. La commune de Virson était représentée.



Le Maire, Monsieur Pillaud, était accompagné du premier adjoint, Monsieur Moreau et de Monsieur Alain Fabrol, porte-drapeau de la commune de Virson pour l'occasion. Monsieur Fabrol a été salué, à l'issue du défilé militaire, par Monsieur Brice Blondel, Préfet de la Charente-Maritime, ainsi que par les autorités civiles et militaires présentes à cette cérémonie.



Cérémonie plus modeste à Virson, mais tout aussi émouvante avec la présence de véhicules anciens, ainsi que les drapeaux de la libération sortis des placards à l'occasion des 80 ans de la libération de la France. La chorale d'Aigrefeuille a animé cette cérémonie.

T.P.



Repas des aînés



Cette année, nos aînés se sont retrouvés le 8 mars, pour le traditionnel repas qui réunit les virsonnais de plus de 65 ans.

Moment de retrouvailles, d'échanges, les discussions vont bon train, tout ceci autour

d'un très bon repas préparé par la Cour des Saveurs de Forges.

Satisfaction d'avoir passé un bon moment, en attendant le plaisir de se revoir l'année prochaine.

Armistice du 11 novembre 1918



Le 11 novembre 2025, la cérémonie de commémoration a été marquée par la lecture de deux lettres de soldats écrites dans les tranchées quelques heures avant leur montée à l'assaut. Une très grande émotion a envahi le public et chacun a retenu son souffle à la lecture de ces deux courriers

Lettre du 8 avril 1916 d'un lieutenant allemand

Ma chère sœur et mon cher beau-frère,

Je suis en bonne santé bien qu'à moitié mort de fatigue et d'effroi. Je ne peux pas vous décrire tout ce que j'ai vécu ici, cela a dépassé de loin tout ce qui avait eu lieu jusque-là. En trois jours, la compagnie a perdu plus de cent hommes. Et, bien des fois, je n'ai pas su si j'étais encore vivant ou déjà mort. Et nous n'avons pas encore été à l'ennemi, mais nous y allons demain et ce n'est pas une petite affaire. J'ai abandonné tout espoir de vous revoir. Celui qui sortira d'ici entier pourra remercier Dieu. J'ai reçu votre paquet, ainsi que je vous l'ai déjà écrit par carte postale et je l'ai consommé immédiatement car je ne savais pas si je pourrai encore le

faire plus tard. J'ai envoyé ma solde à la maison, car on ne trouve plus rien à acheter ici.

Lettre d'un lieutenant allemand inconnu. Tué au Bois des Corbeaux le lendemain, 9 avril 1916.

Lettre du 26 juin 1916 du soldat français Armand

Mon amour.

Je t'écris ces lignes, peut-être les dernières, quelques heures avant de monter à l'assaut. Il s'agit de repousser les Allemands, au prix de n'importe quels sacrifices au-delà du village de Fleury, au-delà du petit bois, dit bois Triangulaire, au-delà de la redoute de Thiaumont. Ni ma main, ni mon cœur ne tremblent. Tu sais combien je t'aime. Tous les battements de mon cœur sont à toi, ma tendrement chérie, à nos petits, à l'enfant attendu. Je voudrais vivre pour vous tous, mais si je devais tomber, Dieu pourvoierait à votre bonheur. Car je veux qu'ils vivent mes enfants, pour honorer la mémoire de leur père, pour continuer, s'il est besoin, à côté de leur petite mère dont ils sécheront les larmes à force de caresses, tous nos petits anges aimés, y compris celui que tu portes en toi, ma douce et tendre enfant.

Reçois un baiser ardent, où je fais passer toute mon âme, toute ma puissance d'aimer, de celui qui n'a jamais, auprès de sa chérie, connu que la joie de vivre. Je pars

réconforté et confiant après m'être épanché dans ton âme charmante. Je te confie et je confie nos petits Jean, Pol, Bernard, celui ou celle qui naîtra demain, au bon Dieu. Et je demande à ta mère, à mes parents, de se souvenir que si ton mari est mort pour la France, celle qui porte son nom a droit à toute la pitié ou plutôt à toute la justice, à tout l'amour des siens.

Lettre du soldat Armand



Ces mots écrits dans la boue il y a 110 ans n'ont pas vieilli d'un jour. Ils ont la force d'une vie d'autant plus intense qu'elle tutoyait l'abîme, qu'elle dévisageait la mort à longueur de secondes. Ils devraient inciter les générations futures au devoir de mémoire, au devoir de vigilance, comme au devoir d'humanité. Je remercie les personnes présentes et vous invite tous à participer à ces cérémonies qui devraient tous nous rassembler aux pieds des monuments aux morts pour se souvenir que des hommes et des femmes se sont battus pour notre liberté.

La période perturbée que nous vivons aujourd'hui doit nous faire réfléchir. T.P.

Libération de la poche de la Rochelle



Le 80ème anniversaire de la libération de la poche de la Rochelle a été commémoré le samedi 13 septembre 2025 au pied du mémorial de la résistance de Ferrières en présence

des cornemuses du Pipeband de Bordeaux. Camp militaire américain, véhicules militaires de la seconde guerre mondiale, une centaine de portes-drapeaux, tout était réuni pour une célébration grandiose ; malheureusement la pluie est venue perturber la cérémonie qui a dû être écourtée.

A midi, un avion américain T6 de 1943 a survolé le site. Monsieur Jean-Yves Lavayssière,

Président de l'Association pour la pérennité du Souvenir des Combats de la Poche de La Rochelle et de l'Amicale des Diables bleus d'Aunis et Saintonge Sud Vendée a remis à tous les maires des communes de la poche de la Rochelle présents une médaille commémorative du 80ème anniversaire de la libération. T.P.





COLLECTES de SANG 2026

Salles des Fêtes

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Justificatif identitaire obligatoire

Association des Donneurs de Sang
Bénévoles de la Plaine d'Aunis **ADSB-PA**

dondusangaunis@gmail.com

Offrez votre sang c'est la vie !

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France

AIGREFEUILLE

14h30 - 19h00

LUNDI 5 JANVIER

LUNDI 2 MARS

LUNDI 4 MAI

LUNDI 6 JUILLET

LUNDI 7 SEPTEMBRE

LUNDI 2 NOVEMBRE

LA JARRIE

14h30 - 19h00

LUNDI 09 FÉVRIER

LUNDI 13 AVRIL

LUNDI 15 JUIN

LUNDI 24 AOÛT

LUNDI 05 OCTOBRE

LUNDI 07 DÉCEMBRE



Don du sang

L'assemblée générale de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis (ADSBPA) a eu lieu le jeudi 16 janvier 2025 à Aigrefeuille d'Aunis. Pour l'occasion les communes qui apportent leur soutien à cette association ont reçu chacune, de la part du Président de l'association, deux panneaux les récompensant pour leur solidarité envers cette noble cause.

A Virson, ces panneaux sont installés à proximité de la mairie pour l'un et au niveau de l'aire de covoiturage pour l'autre.



En France, le don de sang est **un acte citoyen, gratuit et solidaire**. Grâce à la générosité de centaines de donateurs, l'Établissement français du sang permet à chaque patient en attente de transfusion de bénéficier du produit sanguin dont il a besoin. 500 000 personnes sont soignées chaque année grâce aux dons de sang.

Tout le monde peut avoir besoin un jour ou l'autre d'une transfusion sanguine; ce peut être soi-même, un enfant, un parent, un ou une amie ; alors si vous avez entre 18 et 70 ans, n'hésitez pas à venir donner votre sang sur un point de collecte. Concernant la commune de Virson, les deux points de collectes les plus proches sont Aigrefeuille d'Aunis et la Jarrie.

A votre service

Artisans de Virson

BUQUET Nicolas Maçonnerie générale	1 bis, chemin Bas Le Bois de l'Encens	06 67 63 59 11 nicolasbuquet@hotmail.com
FRANCKOWIACK Pierre Peintre décorateur	13, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 78 51 30 70 pierre@id17.com
GUIBE Jérôme Menuiserie Hestia	8 bis, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 87 93 24 08 contact@menuiserie-hestia.fr
IDEELEC Electricien	6, chemin de forges Les Haies	05 46 67 26 48 06 30 42 47 73
LIGNERON Emmanuel Menuisier	6, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 73 62 25 67
MOUGON Stéphane Electricien	20, levée de Tesson	05 46 68 81 82 06 13 75 83 66
PRINTEMPS David Plaquiste	26, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 23 81 14 03 davidprintemps@sfr.fr
EMES MAÇONNERIE Maçonnerie Traditionnelle - Gros oeuvre	1, chemin de forges Les Haies	06 13 07 78 07 tinoo17220@gmail.com

Commerces

Saveurs de l'Etable Charentaise PENON Vincent et Muriel (vente de viande bovine bœuf et veau en colis)	1, chemin des Tilleuls Les Roulières		05 46 35 40 54 - 06 20 19 77 00 www.saveursdeletablecharentaise.fr www.manger17.fr
Ferme de TESSON - François-Xavier COUSSOT (vente de légumes et fruits de saison, légumes anciens...)	Lieu dit «Tesson»		06 51 27 53 38
MOD et STYL LOISEL Sandrine Boutique prêt-à-porter femmes	8 ter, Grand Chemin Les Haies		06 73 80 50 76
ARNOULD Céline Démonstratrice tablette ARDOIZ VICTORIA France Vente à domicile de bijoux	4, chemin de l'Avenir Les Roulières		06 07 25 72 97 celinearnould.victoria@orange.fr
Distributeur de pains Le Bonheur est dans le Pain	Mairie 1, place du Souvenir		05 46 35 50 86
PIZZA'RYNE Pizzas artisanales à emporter	Le jeudi à partir de 18h00 Sur le parking de l'école		06 71 69 81 01
CHEZ POLO Cuisine de bistro	Le lundi à partir de 16h00 Sur le parking de l'école		06 70 45 53 15
LOKALITE Epicerie ambulante produits	le vendredi aux Haies au Bois de l'Encens		07 86 75 22 68

Infirmière

LE FRANCOIS Aurore Infirmière Libérale diplômée d'État Soins à domicile ou cabinet sur RDV	7, rue Auguste Gouineau	06 62 38 28 84
--	-------------------------	----------------

Assistants maternelles

AIMARD Valérie	10, rue du Château des Granges	06 70 43 23 24
BONDIA Emmanuelle	12, lotissement de la Sergenterie	06 20 77 79 91
BOUGEOIS Stéphanie	1, chemin des Vieux Puits	06 60 56 10 19
GIRAUD Michelle	7, rue de la Rochelle	06 10 32 00 44
HEMON Marina	1, chemin de Forges	07 71 01 57 51

Groupe scolaire RPI Bouhet-Chambon-Virson

ECOLE DE VIRSON (Maternelle)



Adresse : 3, place du Souvenir, 17290 Virson
Tél. 05 46 27 50 48
mail: ce.0170635y@ac-poitiers.fr
Directrice: Mme Amélie JOSLET

ECOLE DE CHAMBON (CE2 / CM1 / CM2)



Adresse : 2, rue du Fief du Moulin, 17290 Chambon
Tél. 05 46 07 54 52
mail: ce.0170881R@ac-poitiers.fr
Directrice: Mme Lucile POMMET

ECOLE DE BOUHET (CP / CE1 / CE2)



Adresse : 21, rue du Bief, 17540 Bouhet
Tél. 05 46 68 20 74
mail: ce.0170948N@ac-poitiers.fr
Directrice : Mme Julie GRATON

Accueil périscolaire

Garderie

« Les P'tits Loups »

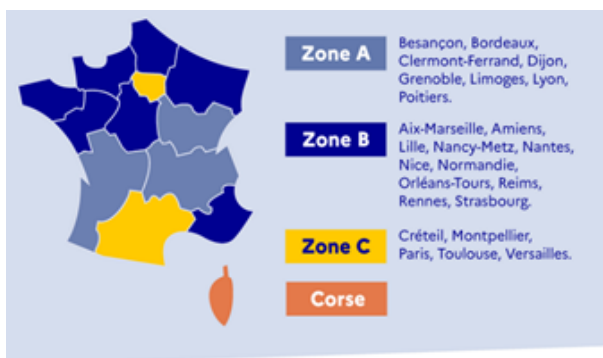
Contact PAPJ

Accueil téléphonique :

06.61.56.92.14

Email : contact@papj.fr

Vacances scolaires 2025 - 2026



	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Mardi 2 septembre 2025
Vacances de la Toussaint		Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025		
Vacances de Noël		Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026		
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026	Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026	Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026
Vacances d'été		Samedi 4 juillet 2026		

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

À noter

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2026.



Dates à retenir pour 2026

1 février 2026

Cérémonie du 81^{ème} anniversaire au Château des Granges

14 mars 2026

Taille des pommiers à 14h00

15 mars 2026

Elections municipales 1er tour

19 mars 2026

Cérémonie du cessez-le-feu en Algérie à Bouhet

22 mars 2026

Elections municipales 2^{ème} tour

19 avril 2026

Vide grenier (Virson s'Anime)

26 avril 2026

Cycle & Sound (en commun avec Anais et Bouhet)

8 mai 2026

Cérémonie du 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

juin 2026

Fête de la Saint Jean (Virson s'anime)

14 juillet 2026

Fête républicaine

Juillet 2026

Scène d'été avec le CAC de Surgères

septembre 2026

Ramassage et pressage des pommes

11 novembre 2026

Cérémonie de l'Armistice de 1918

12 décembre 2026

Vente de Noël (Les Petites Mains Virsonnaises)

ENEDIS

Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

09 726 750 17

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ? N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.



Les services d'ENEDIS sont toujours sur le pont en cas d'événements exceptionnels comme les tempêtes Ciaran et Domingo à l'automne dernier et font tout pour rétablir l'électricité au plus vite.

Pensez à enregistrer le numéro ci-dessus sur votre téléphone portable pour signaler tout incident ou avoir des renseignements sur l'état du réseau en cas de coupure de courant.